

ARRÊTÉ n° 332

**RELATIF A L'IMPLANTATION DES COMITES DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE
LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE
L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE**

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le décret n° 2017-682 du 28 avril 2017 relatif à la coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine.

Vu l'arrêté du 25 avril 2017 du Ministre de la Santé fixant la prolongation des mandats des membres des comités de coordination de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine.

Vu l'accord du Directeur Général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris en date du 3 octobre 2017.

ARRÊTE

Article 1

Cinq comités de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) sont créés en Ile-de-France dans les zones géographiques définies dans les conditions suivantes :

COREVIH		Zone géographique
<i>Dénomination</i>	<i>Siège</i>	
Corevih Ile- de - France Centre	Groupement hospitalier Pitié-Salpêtrière de l'Assistance Publique- Hôpitaux Paris site Pitié- Salpêtrière	Dans le département de Paris : 11e,12e,13e et 20e arrondissement .
Corevih Ile- de - France Nord	Groupement hospitalier Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique- Hôpitaux Paris site Bichat-Claude Bernard	Dans le département de Paris : 17e, 18e et 19e arrondissement. Dans le département des Hauts-de-Seine : la commune de Clichy. Dans le département de la Seine-Saint-Denis :

		<p>les communes Aubervilliers, Dugny, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, Le Bourget, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.</p> <p>Dans le département du Val-D'Oise : les communes Ableiges, Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Andilly, Arronville, Arnouilles-les-Gonesses, Arthies, Asnières-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Avernes Attainville, Baillet-en-France, Banthelu, Beauchamp, Beaumont-sur-Oise, Bellefontaine, Bernes-sur-Oise, Berville, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Bellay-en-Vexin, Belloy-en-France, Boisemont, Boissy-l'Aillerie, Bray-et-Lû, Bouffémont, Bréançon, Brignancourt, Bruyères-sur-Oise, Buhy, Butry-sur-Oise, Charmont, Chauvry, Frépillon, Chatenay-En-France, Chaumontelle, Chaussy Chérence, Cergy, Champagne-sur-Oise, Chars, Chennevieres-lès-Louvres, Cléry-en-Vexin, Commeny, Cormeilles-en-Vexin, Condécourt, Courcelles-sur-Viosne, Courdimanche, Deuil-la-Barre, Domont, Eaubonne, Ecoen, Enghien-les-Bains, Ennery, Epiais-Rhus, Ermont, Epiais-lès-Louvres, Epinay-Chantplatreaux, Eragny Ezanville, Fontenay-En-Parisis, Fosse, Franconville, Frémainville, Frémécourt, Frouville, Gadancourt, Garges-lès-Gonesse, Genainville Génicourt, Gonesse, Gouzangrez, Goussanville, Grisy-les-Plâtres, Groslay, Guiry-en-Vexin, Haravilliers, Haute-Isle, Heaulme, Hédouville, Hodent, Herblay, Jagny-sous-Bois, Jouy-le-Moutier, La Chapelle-en-Vexin La Frette-sur-Seine, Labbeville, La Roche-Guyon, Lassy, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Bouchard, Le Plessis-Gassot, Le Plessis-Luzarches, L'Isle-Adam, Livilliers, Longuesse Louvres, Luzarches, Mareil-en-France, Marly-la-Ville, Maffliers, Magny-en-Vexin, Margency, Marines, Maudétouren-Vexin, Menouville, Menucourt, Mériel, Méry-sur-Oise, Moisselles, Montgeroult, Montreuil-sur-Epte Montigny-lès-Cormeilles, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Montsout, Mours, Moussy, Nerville-la-Forêt, Nesles-la-Vallée, Neuilly-en-Vexin, Neuville-sur-Oise, Nointel, Noisy-sur-Oise, Nucourt, Omerville, Osny, Parmain, Perchay, Persan, Pierrelaye, Presles, Pontoise, Piscop, Puisseux-en-France, Puisseux-Pontoise, Ronquerolles, Roissy-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Gratien, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Saint-Martin-du-Tertre, Saint-Ouen-l'Aumône, Santeuil, Saint-Witz, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Sarcelles, Seraincourt, Seugy, Soisy-sous-Montmorency, Survilliers, Thillay, Taverny, Théméricourt, Theuville, Us, Vallangoujard, Valmondois, Vaudherlong, Vauréal, Vemart, Vétheuil, Viarmes, Vienne-en-Arthies, Vigny, Villaines-sous-Bois, Villeron, Villers-en-Arthies, Villiers-Adam, Villiers-le-Vel, Villiers-le-Sec et Wy-</p>
--	--	---

		dit-Joli-Village.
Corevih Ile- de - France Sud	Groupelement hospitalier Henri Mondor de l'Assistance Publique- Hôpitaux Paris site Henri Mondor	Dans le département de Paris : les 1 ^{er} , 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e et 15e arrondissements de Paris. Dans le département des Hauts-de-Seine : les communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay- aux-Roses, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Meudon, Montrouge, Le Plessis-Robinson, Sceaux et Vanves. Dans le département du Val- de- Marne : toutes les communes.
Corevih Ile- de - France Est	Groupelement hospitalier Saint Louis de l'Assistance Publique- Hôpitaux Paris site Saint Louis	Dans le département de Paris : les 2e, 3e, 9e et 10e arrondissements. Dans le département de Seine-et-Marne : toutes les communes. Dans le département de l'Essonne : toutes les communes. Dans le département de la Seine-Saint-Denis : les communes d' Aulnay-sous-Bois , Bagnolet, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Drancy, Gagny, Gournay-sur-Marne, Les Lilas, Livry-Gargan, Montfermeil, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le- Grand, Noisy-le-Sec, Pantin, Les Pavillons-sous- Bois, Le Pré-Saint-Gervais, Le Raincy, Romainville, Rosny-sous-Bois, Sevran, Tremblay- en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte.
Corevih Ile-de- France Ouest	Groupelement hospitalier Paris Ile de France de l'Assistance Publique- Hôpitaux Paris site Ambroise Paré	Dans le département de Paris : 16e arrondissement. Dans le département des Yvelines : toutes les communes. Dans le département des Hauts-de-Seine : les communes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Chaville, Colombes, Courbevoie, Garches, Gennevilliers, La Garenne- Colombes, Levallois-Perret, Marnes-la-Coquette, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil- Malmaison, Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville-d'Avray, Villeneuve-la-Garenne. Dans le département du Val-d'Oise : les communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en- Parisis et Sannois.



Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil administratif de la préfecture de la région Ile-De-France.

Fait à Paris, le 23 octobre 2017

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

SIGNE

Christophe DEVYS